

PUBLICITÉ



ABO+ samedi 7 avril 2018 23:00

Avec le travail, les écoles sont le lieu où le racisme se retrouve le plus souvent

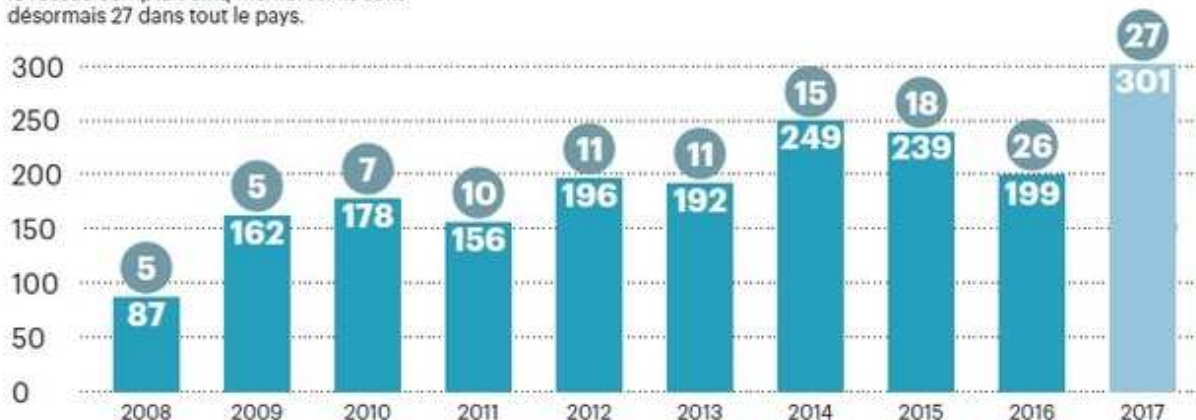
Les cas de discrimination raciale recensés par les centres spécialisés dans le secteur de la formation ont doublé, l'an dernier par rapport à 2016.

Incidents racistes en Suisse

Cas de discrimination raciale recensés par les centres de conseil pour les victimes de racisme

■ Nombre de cas ■ Centres de conseil recensés

Note de lecture: lors des premiers rapports, le réseau comptait cinq membres. Ils sont désormais 27 dans tout le pays.



SOURCE: HUMANRIGHTS.CH / CFR

Entre 2016 et 2017, le nombre de cas de discrimination raciale recensés a augmenté de moitié. Le lieu de travail et le secteur de la formation sont les domaines les plus touchés.

Caroline Zuercher



Un garçon de 10 ans se plaignait régulièrement de douleurs au ventre avant d'aller à l'école. Après l'avoir questionné, sa maman a fini par apprendre que ses camarades le traitaient de «petit nègre», lui demandaient pourquoi il sentait mauvais et s'il n'avait pas Ebola. Cette mère, domiciliée en Suisse alémanique, a signalé l'incident à l'enseignant de son fils, puis, faute d'amélioration, elle a contacté un centre spécialisé.

Cet exemple figure dans le rapport 2017 des centres de conseil pour les victimes du racisme, qui sera publié lundi par humanrights.ch et la Commission fédérale contre le racisme (lire ci-contre). Et il n'est pas unique. Sur les 301 cas de discrimination raciale relevés l'an dernier par ce réseau, 42 se sont produits dans le monde de la formation (31 au sein de l'école obligatoire), contre 21, sur un total de 199, en 2016.

David Mühleemann, responsable du rapport chez humanrights.ch, appelle à la prudence face à ce chiffre qui double, le réseau ne voyant passer qu'une portion des incidents. «Nous ne pouvons pas généraliser, ni affirmer que la hausse correspond à une augmentation réelle dans la société. Nous pourrions parler de tendance si ces chiffres se confirment l'an prochain.» Il n'empêche, c'est un indice, et les annonces émanant de l'école représentent 14% des cas recensés, contre 10,5%, en 2016. Surtout, ces données montrent que le secteur de la formation est l'un de ceux où le racisme est le plus présent. L'an dernier, le réseau y a enregistré pratiquement autant de cas que sur le lieu de travail (43 incidents), ces deux domaines étant les plus touchés.

Discriminations

Exclusion, mobbing, insultes. Les cas recensés se déroulent entre enfants. Des profs ou des établissements sont aussi pointés du doigt, non pas pour racisme, mais pour des discriminations plus subtiles. Dans une commune alémanique, par exemple, les demandeurs d'asile mineurs non accompagnés ont été regroupés dans une classe séparée, sur demande de certains parents. Deux ont finalement été réintégrés dans une classe ordinaire.

Ces incidents ne surprennent pas Martine Brunschwig Graf, présidente de la Commission fédérale contre le racisme (CFR). «On sait qu'à l'école, la différence provoque des rejets. Souvent, les discriminations se répètent, car les élèves n'osent pas s'exprimer. L'institution doit donc être particulièrement attentive. Quand un cas arrive dans un centre de conseil, c'est parce qu'elle n'a pas su le résoudre avant.»

«**Profs et écoles démunis**»

Le phénomène inquiète également la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA), qui constate que ces situations sont de plus en plus fréquentes. Son directeur, Dominic Pugatsch, lie, notamment, cette évolution avec le développement des nouveaux médias et le cybermobbing. «Les directeurs d'établissements et les professeurs restent souvent démunis, ne disposant d'aucun outil, ni de méthode d'intervention adaptés à la situation. Dans le pire des cas, les événements sont même omis.» Le GRA recommande de faire appel à des spécialistes. Dans l'exemple de l'enfant de 10 ans décrit plus haut, une assistante sociale scolaire a ainsi organisé des entretiens de groupe avec les élèves.

David Mühlemann appelle aussi l'école à être plus proactive, avec une prévention ciblée sur le racisme. Aujourd'hui, ces questions sont abordées dans l'enseignement obligatoire – avec des sensibilités différentes selon les régions. «Selon le Plan d'études romand (PER), la notion de vivre ensemble est une capacité transversale, que les élèves doivent acquérir, et qui doit être intégrée au quotidien et dans toutes les branches», précise Fabrice Sourget, président de la Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO).

Les actions plus spécifiques restent le fruit de la volonté d'un prof, d'un établissement ou d'un canton. «Depuis trois ans, nous avons vu arriver de nombreux réfugiés parmi nos élèves, notamment, des mineurs non accompagnés. Cela nous a poussés à développer des activités particulières», commente Fabrice Sourget, qui est aussi directeur du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (NE). Son établissement a, par exemple, organisé une exposition de photographies réalisées par des jeunes requérants, avec l'aide d'un professionnel, afin de présenter leur quotidien.

Nommer le racisme

Dans une publication parue il y a deux ans, la CFR jugeait que si la prévention gagnait du terrain, notre pays peinait à inscrire durablement et officiellement l'éducation antiraciste dans les programmes et présentait un retard, en comparaison avec les pays de l'Union européenne. Martine Brunschwig Graf conclut par un plaidoyer: «Les enseignants doivent être bien formés pour pouvoir traiter le sujet. En Suisse, nous avons souvent de la peine à articuler le mot «racisme». On le noie dans d'autres concepts, comme l'intégration, alors qu'il faut nommer les choses.»

Davantage de cas ont été recensés dans les centres spécialisés en 2017

Les Centres de conseil pour les victimes du racisme ont enregistré, l'an dernier, 301 incidents relevant de la discrimination raciale. Ce recensement est effectué depuis dix ans. Les chiffres de 2017 affichent un record et, par rapport à 2016, le nombre de cas a augmenté de moitié.

«Cela ne signifie pas nécessairement que le racisme a progressé dans les mêmes proportions dans la société», précisent les auteurs de cette étude. Cette augmentation peut aussi s'expliquer par une meilleure sensibilisation des personnes concernées ou un meilleur accès aux centres de conseil. À l'inverse, ces centres ne répertorient pas tous les cas de racisme et, bien souvent, les victimes renoncent à se signaler.

La xénophobie, en général, est le motif de discrimination le plus souvent signalé (112 cas, contre 94 en 2016). Le racisme anti-Noirs (95 cas, contre 70) suit, puis l'hostilité à l'égard des personnes musulmanes (54 cas, contre 31) et le racisme anti-Arabs (36 cas, contre 17). En 2017, les situations d'exclusion sont le plus souvent citées (dans 256 cas), avec, principalement, des inégalités de traitement (dans 36% des cas) et des traitements dénigrants (21%). Dans 93 cas, il y a des insultes (31%). Quant aux actes de violence, ils étaient présents dans 8% des cas (4 dommages à la propriété, 19 violences physiques et 2 violences avec arme).

Le réseau des centres pour les victimes du racisme a été fondé en 2005 par la Commission fédérale contre le racisme et l'organisation humanrights.ch. Il compte, désormais, 27 centres dans toute la Suisse, contre cinq, lors des premiers recensements. D'autres organismes publient des statistiques. La Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) et la Société pour les minorités en Suisse (GSM) s'intéressent aux incidents relevés par les médias.

Selon un rapport publié en mars, le nombre de cas enregistrés, en 2017, était comparable à celui des années précédentes.

source: 24 heures

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non
